

Intervention SUD

Entrevue en multilatérale avec le ministre de l'intérieur

3 janvier 2023

Présents pour SUD : Rémy Chabbouh et Manu Coulet

Préambule collectif: Lecture de la déclaration unitaire des 9 OS refusant toute augmentation de l'âge légal de départ en retraite pour les SP.

Préambule SUD: Nous souhaitons la bienvenue à Alexandre Brugère dans ses fonctions de directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur ainsi qu'à Arnaud Wilm dans celles de conseiller social à la DGSCGC. Merci à Laurent Kihl pour sa disponibilité pendant ses 4 années sur ce poste et encore aujourd'hui dans ses nouvelles fonctions.

Enfin, merci monsieur le ministre de nous recevoir aujourd'hui et d'entamer, nous l'espérons, un nouveau cycle de dialogue social post électoral régulier et constructif, dans l'intérêt des agents que nous représentons.

1. Retraites :

Une fois entendu qu'une augmentation de l'âge légal de départ en retraite pour les SP serait inacceptable pour SUD, nous réitérons les demandes suivantes :

- Portabilité de la bonification
- Déplafonnement haut et bas de la bonification
- Intégration de toutes les primes dans les calculs des pensions

2. Réforme de la filière :

SUD demande l'ouverture d'un dialogue social dédié avec pour base de discussion la rapport de la FS3 du CSFPT. Nous avons déjà fait des propositions transmises dans une note à l'attention de la DGSCG en fin d'année.

Il devient urgent de réparer certaines erreurs de la réforme de 2012.

3. Financement des SDIS :
Les débats parlementaires écourtés par l'utilisation du « 49.3 » n'ont pas permis d'inclure dans la loi deux mesures pourtant réclamés par les OS de longue date et rejoint plus récemment par les collectivités et les élus.
A quand une augmentation de la part de la TSCA réservée au SDIS ?
A quand l'assurance que cette part soit effectivement et entièrement attribuée aux budgets des SDIS ?
Plus globalement, à quand une obligation de transparence en matière de financement des SDIS ?

4. Caméra piétons – caméras embarquées :
Nous demandons le retrait du projet de décret sur la généralisation et la pérennisation de l'utilisation des caméras piétons de la notion autorisant l'usage des images à des fins disciplinaires.
Nous sommes toujours en attente d'un décret autorisant, à titre expérimental dans un premier temps, les caméras embarquées. Vous nous aviez indiqué y être favorable lors de notre rencontre à l'été 2020.

5. NBI :
Quand sera effective la mesure visant à supprimer le délai de 7 ans pour l'obtention par les CATE de la NBI ligne 24 du décret n°2006-779.

6. Concours et examen pompiers professionnels SSSM :
Les concours et examen 2023 des SPP du SSSM ont été annulés.
Pourquoi ?
Nous regrettons cette décision qui aura un impact majeur sur le déploiement des Sous-Direction Santé et la mise en œuvre des formations aux actes de soins sur prescription médicale.
Nous demandons le rétablissement des concours et examens.

7. Statut de sapeurs-pompier volontaire

Voilà 4 ans que nous alertons et que des travaux devaient être entrepris pour mettre en conformité avec le droit du travail certaines activités exercées sous statut SPV.

Plus d'un an après la disparition de l'article 22A de la loi Matras et un an quasiment jour pour jour après la prise de Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne, aucune évolution.

La seule réponse fut de sortir les SPV du champ d'application de la DE 2003/88 afin qu'ils ne soient pas assimilés à des travailleurs...

SUD le réaffirme, le volontariat, en garde postées et astreintes obligatoires, tel qu'il est pratiqué dans le modèle de sécurité civile Français, doit être reconnu comme du temps de travail et doit cesser d'être utilisé comme variable d'ajustement financière.

Le volontariat, au sens noble du terme, doit être protégé et non exploité. Pour la santé et la sécurité de tous.

8. Personnels suspendus (non vaccinés) :

La France va bientôt être le dernier Etat européen obligeant certaines professions en contact avec le public, dont les SP, à être vaccinées contre la Covid pour avoir le droit de travailler et donc d'être rémunéré.

Peu importe la solution retenue par le gouvernement, nous demandons que les personnels suspendus sans traitement puissent retrouver leur travail dans la dignité.

Au moins six projets de loi (PPL), le premier en juin 2022, ont été déposées devant les deux chambres, formant un consensus politique de tous bords.

Pourquoi le gouvernement refuse de réintégrer les personnels non vaccinés alors que les besoins humains sur le terrain (santé et SP) sont toujours aussi élevés ?

9. Loi de transformation de la publique :

L'article 47 de la loi de transformation de la FP prévoit une harmonisation de la durée de travail dans la FPT en supprimant les régimes dérogatoires.

SUD alerte le ministère sur les mesures prises dans certains SDIS méconnaissant la possibilité de réduction du temps de travail en lien avec la pénibilité de ce dernier (horaires décalés, travail de nuit...).

10. Mission « Falco » :

A la suite de l'été particulièrement difficile sur le front des feux de végétaux, le PRF a demandé une mission d'évaluation de la Sécurité Civile et des risques majeurs. Nous demandons à être associés à cette mission d'évaluation pilotée par monsieur Falco.

Conclusion : Le Beauvau de la Sécurité Civile

Tous ces points, et d'autres, mériteraient que l'ensemble des acteurs de la Sécurité Civile se retrouvent autour de la table pour un véritable Beauvau de la SC à l'instar du Ségur de la Santé.

Les annonces du PRF après l'été 2022 sont très en deçà de ce qu'il faudrait pour refondre notre modèle de Sécurité Civile

Elles ont été principalement la réponse à des suggestions d'une association devenue conseillère spéciale du PR :

- Un plan de prévention mais sans budget consacré ;
- Un RETEX post estival centré sur les FDF oubliant au passage les sollicitations autres liées elles aussi au dérèglement climatique, violents épisodes de grêle, inondations, etc... ;
- 250 millions d'euros pour des avions bombardiers d'eau non livrables avant 5 à 10 ans
- 150 millions d'euros pour du matériel à répartir entre les 100 SDIS. Cela couvre à peine la hausse des budgets de fonctionnement liés à la crise de l'énergie ;
- Enième plan volontariat alors que le système est à bout ;
- Rien pour des postes de SPP et de PATS.

La réalité est là : le système de sécurité civile Français mérite plus que des mesurées annoncées après chaque catastrophe.

A nouveau, nous demandons ce Beauvau de la Sécurité Civile pour répondre aux défis, notamment ceux liés au dérèglement climatique, de demain.

Pourra t-il se tenir en 2023 ? Nous y sommes prêts.